



M'T dents : des rendez-vous gratuits tous les 3 ans de l'enfance à l'entrée dans l'âge adulte !

Avec le programme M'T dents, l'Assurance-Maladie permet à tous les enfants et adolescents de 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 ans de bénéficier **d'un bilan bucco-dentaire gratuit** chez le chirurgien-dentiste et de soins, si nécessaire.

Un courrier accompagné d'un bon de prise en charge personnalisé sont envoyés à toutes les familles concernées, un mois avant la date d'anniversaire de l'enfant.

Prenez rendez-vous avec le chirurgien-dentiste conventionné de votre choix en vous munissant **de votre bon de prise en charge** et de votre **carte Vitale mise à jour** lors de votre rendez-vous chez le chirurgien-dentiste.

Encore plus pratique, avec le service M'T dents intégré au à votre compte personnel sur ameli.fr vous visualisez les examens bucco-dentaires réalisés ou à venir et vous téléchargez directement le bon de prise en charge.

C'est dès le plus jeune âge et pour toute la vie que se construit la santé bucco-dentaire. Les bonnes habitudes **d'hygiène dentaire** et la détection d'éventuelles **caries** permettent de garder des dents saines longtemps. Cela évite également de nombreux problèmes dentaires, parfois longs et coûteux, à l'âge adulte.

- 30 % des enfants de 6 ans présentent au moins une dent cariée ;
- 80 % des enfants de cet âge ne consultent pas de chirurgien-dentiste.



La peur du dentiste est souvent liée au vécu de l'entourage... C'est pourquoi les premières visites sont importantes, car elles permettent de familiariser l'enfant avec le dentiste sans que des soins soient nécessaires.

Restez avec votre enfant durant toute la visite pour le rassurer et demandez au dentiste de lui expliquer ce qu'il fait. En rentrant chez vous, faites-lui dessiner sa visite chez le dentiste.

Contact presse : 03 44 10 11 12
communication.cpam-oise@assurance-maladie.fr

Retrouvez-nous    

